

# NOTRE DAME DU BON ACCUEIL

Résidence pour personnes âgées

*Votre quotidien, vous sentir bien !*



NOTRE DAME DU BON ACCUEIL

411, chemin du Mas de Bouisson

34680 SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. : 04 67 40 40 06



**50**  
COMMERCES  
à votre service

I  les Portes  
du **Soleil**

**leDRIVE**  
www.ledriveintermarche.com



**Intermarché**  
JUVIGNAC **HYPER**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



à votre écoute 24h/24 - 7j/7

111, route de Prades - 34980 SAINT-GELY-DU-FESC

☎ 04 67 75 19 60 - 📠 04 67 79 36 07  
pompefunebresaliaga@gmail.com

Chemin de l'Hérande - 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

☎ 04 67 60 01 30 - 📠 04 67 65 84 27  
secretariat.alvedas@gmail.com



OPTICIEN SUNSHINE

CC Les routes du soleil  
35990 JUVIGNAC

☎ 04 67 75 78 18

à votre service  
**PHARMACIE**  
de Clairdouy  
04 67 03 16 16

650 Rue de Clairdouy,  
34680 Saint-Georges-d'Orques



20 rue Gustave Eiffel  
34570 PIGNAN

☎ 04 67 47 69 46



**KINÉSITHÉRAPEUTES**  
depuis toujours  
à votre service !

**DON Anonyme**

en soutien à l'établissement  
dans sa mission de service

  
*La Parenthèse*  
Institut de beauté  
☎ 04.99.74.89.24

2 Avenue d'Occitanie - Résidence Clos Orcas - 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES

*Votre quotidien, vous sentir bien !*

## **VOUS SEREZ BIEN**

Niché sur une colline bénéficiant d'une vue dégagée sur un paysage de campagne et de vigne, notre établissement médicalisé, privé à but non lucratif, de statut associatif, vous accueille dans un bâtiment neuf et moderne.



## **5 ENGAGEMENTS**

- ✓ Votre santé
- ✓ Votre confort
- ✓ Votre sécurité
- ✓ Vos services
- ✓ Vos activités

## *Le mot d'accueil*

Le personnel de Notre Dame Du Bon Accueil, vous souhaite la bienvenue. Tout sera fait pour que vous viviez dans un cadre chaleureux, confortable et animé.



L'ensemble du personnel est à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre hébergement.

Nous vous remercions de la confiance que nous vous accordiez, et espérons pouvoir répondre à votre attente et vous donner satisfaction.



## Situation géographique

La résidence Notre Dame du Bon Accueil est implantée sur la commune de Saint Georges D'Orques, à 5 kms de la ville de Montpellier.

## L'établissement

L'établissement est composé de chambres en hébergement classique, et d'une unité d'hébergement renforcé. L'établissement peut accueillir 52 personnes en EHPAD et 12 en UHR. Le bâtiment est entièrement sécurisé et accessible à tous

## Les espaces collectifs

Des espaces de vie dans la résidence permettent de maintenir le lien social (salons, salle à manger, salle d'activités). Plusieurs espaces privés offrent des moments d'intimité aux résidents et à leurs familles

## Espaces privés

Les chambres des résidents sont identiques, d'une surface moyenne de 25m<sup>2</sup> et sont équipées d'une salle d'eau facile d'accès, WC et lavabo. Un mobilier adapté et fonctionnel est mis à disposition (lit, table de chevet, fauteuil, placard) et les résidents peuvent apporter leurs biens personnels, en accord avec la superficie de la chambre et les normes de sécurité.



*Une splendide vue sur la campagne et les vignes*



## **Votre confort**

Parce que dans nos maisons vous êtes chez vous, tout y est conçu pour vous apporter bien-être et confort. Vous pourrez décorer votre chambre à votre idée et vous y installer avec vos petits meubles et vos effets personnels.

## **Votre santé**

Nos professionnels de santé, en collaboration avec les structures sanitaires et médico-sociales de proximité, vous garantissent une prise en charge et un suivi médical adapté de qualité.

## **Votre sécurité**

Parce que votre sécurité est primordiale, nous mettons tout en œuvre pour vous la garantir. Notre personnel qualifié répond 24h/24 à vos appels d'urgence ainsi qu'aux alertes des différents dispositifs mis en place : accès sécurisés, boutons d'appel...

## **Vos services**

Au-delà des services d'hôtellerie, de restauration et de ménage indispensables à votre confort, nos résidences vous proposent toute une gamme de services pour vous faciliter le quotidien. Notamment notre salon de coiffure, salle de kiné et l'espace bien être dans la résidence.

## **Vos activités**

Notre équipe d'animation organise et affiche le programme hebdomadaire, conçu pour vous et avec vous. Il participe au maintien de votre vie sociale et de vos repères spatio-temporels. Une palette d'activités vous est en plus proposée : activités physiques, manuelles, culturelles... ainsi que des spectacles et célébrations.



- Un encadrement qualifié et dévoué, la direction est garante du bon fonctionnement de l'établissement et de la qualité de l'accueil.
- Une équipe investie gère la qualité du service hôtelier, sous la direction de la responsable logistique et qualité.
- Les aides soignantes vous assistent lors des soins corporels et d'hygiène, du coucher, des repas et dans la vie quotidienne.
- Un diététicien prévoit des menus équilibrés et sains, adaptés à vos prescriptions médicales.
- Des infirmières assurent les soins et le suivi médicaux, sous la responsabilité du médecin coordonnateur et de l'infirmier(e) coordinateur(rice).
- Un psychologue peut vous accompagner, vous et vos proches.
- Des astreintes techniques et administratives garantissent la sécurité et le bon fonctionnement 24h/24.
- Un ergothérapeute vous aide à préserver et développer votre indépendance et votre autonomie.
- Le coiffeur est sur rendez-vous.
- Le pédicure qui est sur rendez-vous auprès des infirmières.



*Une équipe à votre écoute*



## **La restauration**

Les repas sont servis au restaurant et à l'ensemble des résidents afin de maintenir et encourager la vie sociale. Vous pourrez inviter votre famille, vos amis à déjeuner dans la salle de restauration.

## **La lingerie**

L'entretien des draps est effectué au minimum une fois par semaine, et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Si vous souhaitez faire entretenir votre linge personnel par l'établissement, il sera ramassé tous les jours. Il sera pris en charge par la lingère. Lorsque celui-ci sera propre et repassé, le personnel le déposera dans votre chambre.

## **Le conseil de la Vie Sociale**

Cette Réunion s'organise trois fois par an et est présidée par les représentants des familles et des résidents.

C'est au cours de ces réunions que les avis sur le fonctionnement de la résidence sont exprimés et pris en compte pour améliorer votre quotidien. La direction et les membres du personnel sont présents pour écouter vos doléances, vos propositions et y répondre au mieux.

## **La boîte à idées**

Une boîte à idées est à disposition à l'accueil, indiquez nous toutes vos idées ou remarques sur tout ce qui concerne la résidence.

Nous y accorderons la plus grande attention.



## **Formalités d'admission**

Vous devez compléter le dossier de demande d'admission.

Après une visite par l'intéressé et sa famille, l'admission est prononcée par le directeur après avis du médecin coordonnateur et du cadre de santé.

## **Prise en charge financière**

Les frais relatifs à la dépendance (aide à la vie quotidienne : repas, toilettes, changes si besoin, etc) peuvent être pris en partis en charge par les Départements et ceux concernant les soins médicaux par l'ARS.

Resteront à votre charge les frais relatifs à votre hébergement et à votre restauration. Une caution équivalente à un mois de loyer est demandée lors de l'entrée dans l'établissement

Tout renseignement complémentaire peut être donné sur simple demande. Avant votre entrée, il vous sera remis le règlement de fonctionnement et un contrat de séjour qui compléteront les informations ci-dessus.



## Horaire des repas

### Petit déjeuner

Entre 7h45 et 9h

Dans votre chambre ou en salon

### Déjeuner

Entre 12h15 et 13h30

En salle de restauration ou en chambre sur décision médicale

### Goûter

Entre 15h30 et 16h30

Dans votre chambre ou en salon

### Dîner

Entre 18h30 et 19h15

En salle de restauration, en chambre ou en salon sur décision médicale.

Une collation est proposée si l'envie se présente entre le dîner et petit déjeuner.

## Accès internet-WIFI

Nom du réseau :

NOTRE DAME DU BON ACCUEIL

Mot de passe : wfnddbawf

## Accès à l'établissement :

Les codes changent régulièrement, ils vous seront donnés à votre entrée.

## Votre numéro de téléphone personnel :

## Votre numéro de chambre pour vous joindre :

L'accueil composer le 4000 depuis votre poste téléphonique.

En cas de problème technique : Vous pouvez signaler au technicien le problème technique en passant par l'accueil.

***En cas d'urgence ou de besoin : Utilisez l'appel malade dans la chambre ou dans votre salle d'eau pour joindre les aides soignantes.***



## **Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance**

*Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.*

### **1. Choix de vie**

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

### **2. Cadre de vie**

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins.

### **3. Vie sociale et culturelle**

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

### **4. Présence et rôle des proches**

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

### **5. Patrimoine et revenus**

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

### **6. Valorisation de l'activité**

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

## **7. Liberté d'expression et liberté de conscience**

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

## **8. Préservation de l'autonomie**

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

## **9. Accès aux soins et à la compensation des handicaps**

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

## **10. Qualification des intervenants**

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

## **12. La recherche : une priorité et un devoir**

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

## **13. Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable**

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

## **14. L'information**

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

